



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MATAWINIE
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARCELLINE-DE-KILDARE

AVIS PUBLIC DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE no 2024-07-01

AVIS PUBLIC est, par les présentes données, par la soussignée, que le Conseil municipal de la municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare sera saisi, lors de la séance ordinaire du lundi 15 juillet 2024 à la Salle communautaire située au 435 1^{ière} rue du Pied-de-la Montagne de la nature et de l'effet d'une demande de dérogation mineure concernant l'immeuble ci-dessous mentionné :

Lot : 5 655 692

Propriétaire : Pierre Morin et Josée Dupont

Localisation : 1240 36^e rue du Lac des français

Zonage : Va-3

Superficie : 1139.90 m²

Le but de cette demande est de régulariser et rendre conforme l'implantation d'un agrandissement dans la marge latérale, à 3,17 mètres alors que la marge minimale est de 5 mètres en vertu de l'article 7.11.5 du règlement 144-94 ;

Dans le cas où le Conseil déciderait d'accepter cette demande de dérogation mineure, celle-ci ainsi approuvée par le Conseil municipal sera réputée conforme à la réglementation d'urbanisme de la municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare.

DONNÉ à Sainte-Marcelline-de-Kildare, ce 3^e jour de juillet 2024.

Catherine Haulard
Directrice générale et greffière-trésorière